

*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Décision du 10 mai 2004 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0410144S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au titre des services déconcentrés :

Membres titulaires

Mme Gay (Danièle), directrice du centre interrégional de formation professionnelle de Toulouse ;
Mme Chaux-Debry (Geneviève), directrice départementale de l'équipement du Finistère ;
Mme Lebeau (Martine), directrice départementale de l'équipement de l'Ain ;
M. Hirsch (Denis), directeur du centre d'études techniques de l'équipement de Lyon.

Membres suppléants

Mme Joigny (Michèle), directrice départementale de l'équipement de la Somme ;
Mme Dorian (Claude), directrice départementale de l'équipement de la Marne ;
Mme Sauvage (Evelyne), directrice départementale de l'équipement de la Côte-d'Or ;
Mme Dupont-Kerlan (Elisabeth), directrice départementale de l'équipement de la Seine-et-Marne ;
Mme Bacot (Marie-Anne), chef du service de la navigation de la Seine ;
M. Bergeron (André), chef du service maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, du logement, des transports, de la mer et du tourisme.

Fait à Paris, le 10 mai 2004.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur du personnel, des
services
et de la modernisation,*
C. Parent